

mules l'aient fait de plein gré, sachant jusqu'où pouvait aller le gouvernement libéral actuel.

M. GIBSON (Comox-Alberni): Apportez vos preuves.

M. STEWART (Winnipeg-Nord): J'ai déjà cité le premier ministre. Je crois que l'honorable député connaît ce discours. On a contraint ces gens.

L'hon. M. MITCHELL: Ils ont misé sur le mauvais cheval; c'est tout.

M. STEWART (Winnipeg-Nord): J'ai cité la *Free Press*, de Winnipeg, et si le Gouvernement a un plus grand ami, je voudrais bien savoir où il se trouve.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je souhaite que l'honorable député explique bien clairement que nous parlons de personnes naturalisées, d'hommes qui ont obtenu de notre pays le privilège d'être naturalisés et qui, pendant la guerre, ont signé un document où ils déclarent leur désir de retourner au Japon, pays qui combattait alors notre pays. Je dis que c'est une preuve irréfutable qu'il convient de révoquer leur naturalisation.

M. STEWART (Winnipeg-Nord): A-t-on demandé aux Allemands et aux Italiens de signer des documents semblables? On ne leur a pas du tout demandé de faire la même chose. Je tiens à rappeler au premier ministre une déclaration qu'il a faite à Winnipeg. Il a dit que celui qui, par la parole ou par la plume, fomenté les conflits de race ou de religion est un ennemi de l'humanité.

Le très hon. MACKENZIE KING: Très bien:

M. STEWART (Winnipeg-Nord): Je suis d'avis qu'il y a de ces hommes derrière lui, ce soir.

M. REID: Nommez-les.

M. STEWART (Winnipeg-Nord): L'honorable représentant de New-Westminster en est un des pires.

M. REID: Vous soulevez la haine d'une classe contre une autre classe et vous le faites sciemment.

M. STEWART (Winnipeg-Nord): Je ne soulève aucune haine. Je signale la sorte de gouvernement libéral...

M. REID: Vous ne pouvez me dire...

M. STEWART (Winnipeg-Nord): Je vais vous le dire, et je vous le répéterai.

M. le PRÉSIDENT: A l'ordre. Les membres du comité ne doivent pas oublier que toutes leurs observations doivent s'adresser au président. L'honorable représentant de Winnipeg-Nord (M. Stewart) a la parole.

M. STEWART (Winnipeg-Nord): Je voudrais simplement lire la déclaration officielle du ministre des Affaires des anciens combattants qui est la contradiction directe de l'attitude adoptée par le premier ministre et annoncée l'an dernier. Le 19 septembre 1944, le ministre a dit ce qui suit:

Pas un seul Japonais des Rocheuses à la mer.

On peut se le représenter débitant sa rhétorique écossaise quand il ajoute...

L'hon. M. MACKENZIE: Vous pouvez les accepter au Manitoba, si vous les voulez.

M. STEWART (Winnipeg-Nord): Le ministre a dit:

Je demande à mes concitoyens de Vancouver-Centre, et aux citoyens de toute la Colombie-Britannique de se ranger de mon côté sur cette question et de faire savoir au reste du Canada que nous ne voulons pas de Japonais dans notre belle province.

L'hon. M. MACKENZIE: C'est exact.

M. STEWART (Winnipeg-Nord): Quel bel exemple d'intolérance de race de la part d'un libéral!

L'hon. M. MACKENZIE: Vous parlez pour votre province; je parle pour la mienne.

M. STEWART (Winnipeg-Nord): Je dis au ministre ce que je pense de lui, et ça se résume à peu de choses. Je voudrais ajouter ceci: On nous a dit bien des fois que nous suivons les traditions de Westminster, pas toujours de bien près, pas toujours exactement les mêmes traditions, mais dans les grandes lignes. Or, il y a là-bas une tradition au sujet de la solidarité du cabinet. Le principe veut que lorsque, dans un cabinet une minorité ne partage pas l'opinion de la majorité, la minorité accepte la décision de la majorité, ou est obligée par l'honneur à démissionner.

Le très hon. MACKENZIE KING: Ce n'est pas exact.

M. STEWART (Winnipeg-Nord): D'autre part, lorsqu'un membre du cabinet fait une déclaration de principes, cette déclaration, à moins qu'on n'y oppose un démenti, indique bien la ligne de conduite du cabinet.

Le très hon. MACKENZIE KING: Où mon honorable ami prend-il cette idée que c'est invariablement la majorité du cabinet qui conduit?

L'hon. M. MACKENZIE: Dans le livre de Job.

M. STEWART (Winnipeg-Nord): Comment le Gouvernement peut-il conduire, si ce n'est pas par une majorité? C'est de cette façon qu'il commande ici. J'affirme que cette